

Honoraires

Honoraires de vente TTC – Ancien

Prix du bien	Commission d'agence
Inférieur à 20 K€	Forfait 3 000 €
De 20 000 à 39 999 €	Forfait 3 500 €
De 40 000 à 59 999 €	Forfait 4 500 €
De 60 000 à 79 999 €	Forfait 4 900 €
De 80 000 à 99 999 €	Forfait 5 300 €
De 100 000 à 119 999 €	Forfait 5 900 €
De 120 000 à 139 999 €	Forfait 6 400 €
De 140 000 à 159 999 €	Forfait 6 700 €
De 160 000 à 179 999 €	Forfait 7 200 €
De 180 000 à 199 999 €	Forfait 7 700 €
De 200 000 à 229 999 €	Forfait 8 000 €
De 230 000 à 259 999 €	Forfait 9 000 €
De 260 000 à 289 999 €	Forfait 9 500 €
De 290 000 à 349 999 €	Forfait 10 000 €
De 350 000 à 379 999 €	Forfait 11 000 €
De 380 000 à 409 999 €	Forfait 12 000 €
De 410 000 à 439 999 €	Forfait 13 000 €
De 440 000 à 469 999 €	Forfait 14 000 €
De 470 000 à 499 999 €	Forfait 15 000 €
De 500 000 à 549 999 €	Forfait 16 000 €
De 550 000 à 599 999 €	Forfait 18 000 €
De 600 000 à 649 999 €	Forfait 20 000 €
De 650 000 à 699 999 €	Forfait 22 000 €
A partir de 700 000 €	3,00%

Ces sommes et taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %. **Les honoraires sont à la charge du mandant** sauf cas spécifique et exceptionnel. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation, de constitution du dossier, de reportage photos, de publication sur les sites de communication et d'avis de valeur.

En cas de mandat exclusif, le barème ci-dessus descend de 0.5 point pour chaque critère de prix.

Vente en VEFA	Commission agence
Variable selon programme	De 3 à 10 %
Commerce	Commission agence
Bail commercial	15 % du loyer HT annuel
Fonds de commerce	15 % jusqu'à 100 000 € HT 10 % au dessus de 100 000 € HT

Honoraires de location TTC – Loi ALUR

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et recherche du locataire	5 € TTC / m2 de la surface habitable	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	12 € TTC / m2 de la surface habitable en zone très tendue	12 € TTC / m2 de la surface habitable en zone très tendue
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € TTC / m2 de la surface habitable en zone tendue	10 € TTC / m2 de la surface habitable en zone tendue
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € TTC / m2 de la surface habitable en zone non tendue	8 € TTC / m2 de la surface habitable en zone non tendue
Etat des lieux d'entrée location vide ou meublée	3 € TTC / m2 de la surface habitable	3 € TTC / m2 de la surface habitable

Maximum 1 mois de loyer pour le bailleur ainsi que pour le locataire.

Nord-Sud Immo, SAS au capital de 20 760 € - RCS Aix en Provence 789 995 107. DR HOUSE IMMO est une marque déposée.

Siège social : 3 AB Avenue des Belges – 13100 Aix en Provence - Tél : 09 72 40 71 68 / www.drhouse-immo.com

Carte n° 9201 2018 000 029 521 délivrée par la CCI Marseille Provence le 31/10/2023